

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES



I PAYS DE LA LOIRE



POLLENIZ

PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT





SOMMAIRE

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

4

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ANIMALES

8

Les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)	8
Le raton laveur	12
Le frelon asiatique à pattes jaunes	14

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES VÉGÉTALES

16

La berce du Caucase	16
L'herbe de la pampa	17
Le séneçon en arbre	20
L'ambroisie à feuilles d'armoise	22
Le datura stramoine	24
La jussie	26

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Frelon asiatique à pattes jaunes, jussie exotique, écrevisse américaine, ragondin, rat musqué... Des animaux et des plantes venus du monde entier se sont progressivement installés, reproduits et dispersés dans nos régions, au point d'affecter la biodiversité locale, l'agriculture et la santé publique. Il est donc important de se mobiliser contre ces espèces dites Espèces Exotiques Envahissantes.

QU'EST-CE QU'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE (EEE) ?

E COMME ESPÈCE

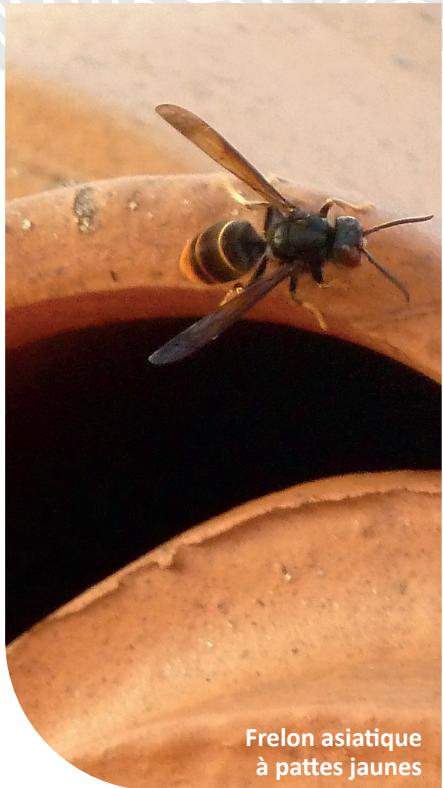
Plantes, insectes, mollusques, amphibiens, mammifères, oiseaux, reptiles, algues, champignons, bactéries... Les espèces sont des éléments du monde vivant, sauvages ou domestiques. On peut en trouver dans tous les milieux du monde, terrestres, aquatiques, marins, sur tous les territoires et à toutes les latitudes.

E COMME EXOTIQUE

Exotique, synonyme de non-autochtone, signifie que l'espèce a été introduite par les humains, volontairement ou accidentellement, dans un territoire distinct de son aire d'origine. Certaines espèces exotiques parviennent à s'installer durablement dans leur nouveau lieu de vie, et cela sans que ce soit toujours un problème sur le long terme.

E COMME ENVAHISSANTE

Quand une espèce exotique, arrivée dans le milieu naturel de son nouveau territoire, trouve les conditions propices à son développement, comme l'absence de compétiteurs ou de prédateurs, elle s'acclimate, peut éventuellement coloniser d'autres milieux et proliférer. Elle peut alors menacer la biodiversité locale et provoquer des conséquences néfastes à la santé humaine et à certaines activités économiques. Elle est alors considérée comme envahissante.



Frelon asiatique
à pattes jaunes



Berce du Caucase



Ragondin



Il faut savoir qu'en moyenne, sur **1000** espèces quittant leur territoire d'origine, **100** arrivent sur un nouveau territoire, **10** s'adaptent aux nouvelles conditions et **1** seule devient envahissante. **Aujourd'hui, l'Union Européenne recense 88 EEE comme étant préoccupantes.**

LA FRANCE, UN DES PAYS LES PLUS TOUCHÉS D'EUROPE

Frontalière avec huit autres pays, bordée de trois mers ou océans différents, la France tient une position unique au sein de l'Europe. À la croisée des climats et des axes commerciaux traversant l'Europe, notre

pays est particulièrement vulnérable aux invasions. Et le phénomène ne cesse de s'amplifier en France métropolitaine.



EEE : LES IMPACTS NÉGATIFS

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) reconnaît les EEE comme l'une des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité, qui sont :

- **La destruction, la fragmentation et l'artificialisation des milieux naturels**
- **La surexploitation des ressources naturelles**
- **Le changement climatique**
- **Les pollutions des océans, des eaux douces, du sol et de l'air**
- **L'introduction et la propagation d'Espèces Exotiques Envahissantes**

En effet, les EEE entrent en compétition ou prédation avec les espèces autochtones. Elles prennent leur espace, leur nourriture, peuvent même être des prédateurs. Les Plantes Exotiques Envahissantes, quant à elles, transforment les habitats naturels, peuvent freiner l'écoulement d'une rivière ou empêcher la pénétration de la lumière, et de ce fait interdire toute croissance de plantes ou le développement de poissons.

Aussi, les EEE peuvent représenter un risque pour la santé humaine : insectes piqueurs, plantes allergisantes ou irritantes pour les voies respiratoires, certaines espèces sont aussi porteuses de maladies et de virus...

Enfin, l'impact économique peut s'avérer important, tant

au niveau des pertes de cultures que de la dégradation des infrastructures.

Agir ensemble contre ces invasions est donc un enjeu essentiel pour nos sociétés afin de conserver l'équilibre de la nature locale, pour notre propre santé et pour l'économie. C'est pour cela que nous avons aujourd'hui, des règlementations internationales (sur le commerce, la diversité biologique, la protection et conservation des espèces), européennes (Règlements, Directives et Conventions EEE) et nationales (Code de l'environnement, loi biodiversité, plan d'action EEE...).



ÉVITER L'INVASION PROTÉGER

Choisir, acheter et utiliser des plantes autochtones, c'est refuser que les EEE, très compétitives (dont certaines sont encore vendues), n'envahissent les jardins et bassins. Ne pas transporter ni relâcher tout ou partie d'un spécimen qui pourrait survivre et se reproduire (graines, racines, œufs, larves, morceaux...).

SURVEILLER

Il est important de connaître et reconnaître les Espèces Exotiques Envahissantes afin d'informer et d'agir pour en éviter la prolifération.

LUTTER

Notre action, rapide et collective peut permettre de stopper la propagation de l'espèce dès son apparition. Malheureusement, si elle s'installe, les moyens de lutte nécessaires exposent à des coûts croissants selon l'objectif recherché : éradiquer ou contenir l'espèce.

QUELQUES CHIFFRES

(source Office Français de la Biodiversité)



En Europe, le nombre d'EEE a augmenté
d'au moins **76 %** en 35 ans.



Au niveau mondial, les EEE ont contribué à
40 % des extinctions d'espèces
enregistrées depuis 400 ans.



Le coût des impacts et de la gestion des EEE
en France et DOM-TOM est estimé à
395 M€ en 25 ans.



En 2021, **47** espèces animales et
41 espèces végétales exotiques
envahissantes sont reconnues préoccupantes.
Elles sont interdites d'introduction et
d'utilisation en France métropolitaine et
dans l'Union Européenne.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ANIMALES

LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS

Aujourd'hui, leur expansion est quasiment terminée en France, mais, sur certains départements des Pays de la Loire, un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu. D'ailleurs, depuis 2014, des textes européens imposent aux États Membres des « mesures efficaces de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne ».

LE RAGONDIN

Myocastor coypus

Origine : Amérique du Sud.

Introduit en France à la fin du XIXe siècle pour sa fourrure.
EEE depuis 2016 en Europe.

Poids : 5 à 9kg

Taille : 65 à 105cm



SIGNES DISTINCTIFS

4 incisives rouges oranges

Pattes palmées
(≠ castor pattes non palmées)

Queue ronde
(≠ castor queue plate horizontalement)



ALIMENTATION

Herbivore peu sélectif, quelques moules d'eau douce ou écrevisses.

Prédateurs : Caïman et puma en Amérique du Sud
Pas de prédateurs naturels en France
Pas de pathogène connu régulant les populations
Bonne adaptation à tous les milieux humides

LE RAT MUSQUÉ

Ondatra zibethicus

Origine : Amérique du Nord

Introduit en France à la fin du XIX^e siècle pour sa fourrure.

EEE depuis 2017 en Europe.

Poids : 1,5kg environ

Taille : 50 à 60cm



SIGNES DISTINCTIFS

Mamelles en **position ventrale**



Pattes non palmées

Queue aplatie verticalement
(≠ castor queue plate horizontalement)



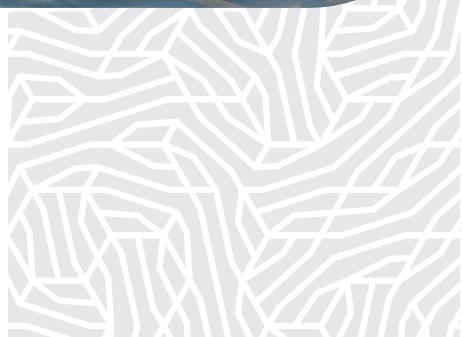
ALIMENTATION

Herbivore peu sélectif et quelques coquillages

Prédateurs : Peu de prédateurs naturels en France

Pas de pathogène connu régulant les populations

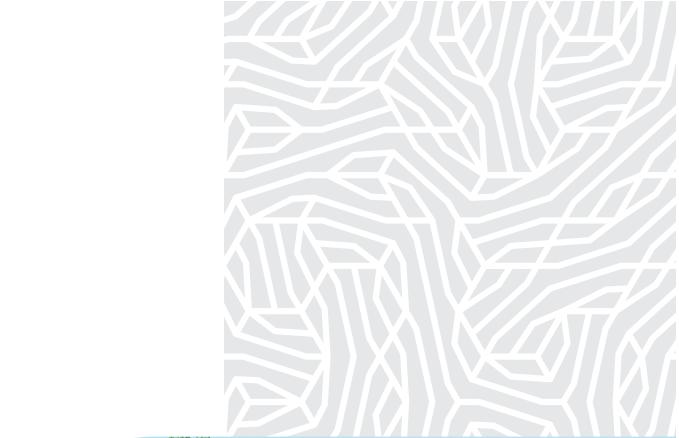
Bonne adaptation à tous les milieux humides.



POURQUOI RÉGULER LE RAGONDIN ET LE RAT MUSQUÉ ?

POUR LES DÉGÂTS CAUSÉS SUR LES BERGES

Les espèces envahissantes sont l'une des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité. Les terriers creusés dans les berges des cours d'eau et des étangs fragilisent les terrains, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent conduire à un effondrement des digues et des routes, ou à l'endommagement des ouvrages hydrauliques. Enfin, des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi fréquents.



Dégâts créés par les terriers de ragondins

POUR LES DÉGÂTS CAUSÉS AUX CULTURES ET AUX PLANTES AQUATIQUES

Les ragondins et rats musqués sont herbivores. Pour se nourrir, ils s'attaquent aussi bien aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations...) qu'aux plantes aquatiques et semi-aquatiques, provoquant une diminution importante du couvert végétal en milieu humide et une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.



Dégâts sur les plantations de maïs

POUR ÉVITER LA TRANSMISSION DE MALADIES

Ils sont, l'un et l'autre, vecteurs de maladies, parfois mortelles telles que la leptospirose et peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou zones humides, ce qui représente un risque pour les usagers : baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs...



Les zones de baignades peuvent être contaminées par les RAE



QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

Vous pouvez participer à la régulation des Rongeurs Aquatiques Envahissants en devenant piégeur ou déclarez-les en scannant le QR code ci-dessous.



En véritable
sentinelle de
la biodiversité,
contactez l'antenne
POLLENIZ de votre
département !

Déclaration
RAE ↗



QUELQUES CHIFFRES

(source Office Français de la Biodiversité)

RAGONDIN



1 couple de ragondins
=

92 descendants en 2 ans



1 ragondin
—
2

est porteur de la leptospirose



32,5 €
=

le coût annuel des dégâts agricoles
engendrés par 1 ragondin

RAT MUSQUÉ



1 couple de rats musqués
=

420 descendants en 2 ans



2 rats musqués
—
3

sont porteurs de la leptospirose

LE RATON LAVEUR

Procyon lotor

Origine : Amérique du Nord & Centrale

Introduit dans les années 1920 pour la fourrure puis comme mascotte des troupes américaines de l'OTAN.

Poids : 5 à 6kg, maximum 10kg.

Taille : jusqu'à 130cm avec la queue.

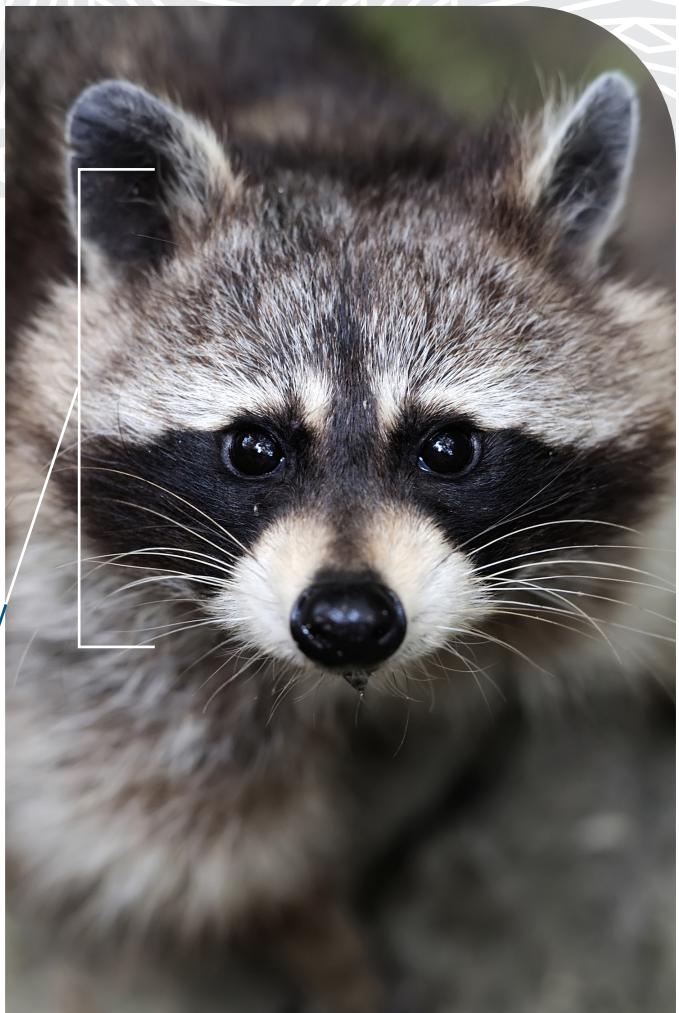
Longévité : 6 à 16 ans.

SIGNES DISTINCTIFS

Tête courte et large

Masque facial s'étirant des yeux jusqu'au museau

Queue touffue avec 4 à 7 anneaux bruns à noirs séparés par des poils clairs



ALIMENTATION

Omnivore : poissons, amphibiens, oiseaux, invertébrés, petits mammifères, œufs, insectes, fruits, graines...

Prédateurs : peu de prédateurs en France.

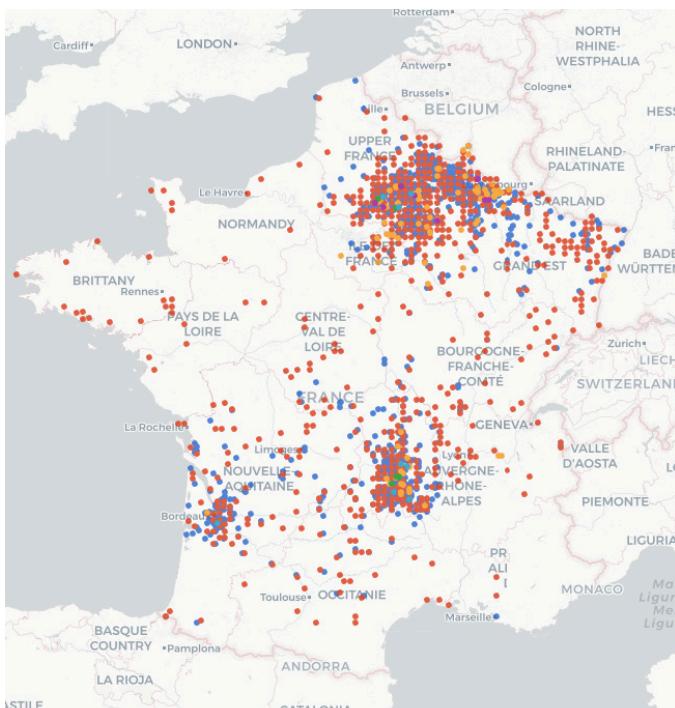
Espèce préoccupante pour l'Europe depuis 2016.



LE RATON LAVEUR : UNE EEE

Depuis 2018, le raton laveur est considéré comme une EEE en raison de ses impacts sur l'environnement, l'économie et la santé.

En effet, de par son alimentation omnivore, il est un véritable prédateur pour les oiseaux nichant au sol et leurs couvées ainsi que pour les petits mammifères.



Présence du raton laveur en France ces dernières années

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?



En véritable sentinelle de
la biodiversité, contactez
l'antenne POLLENIZ de
votre département !



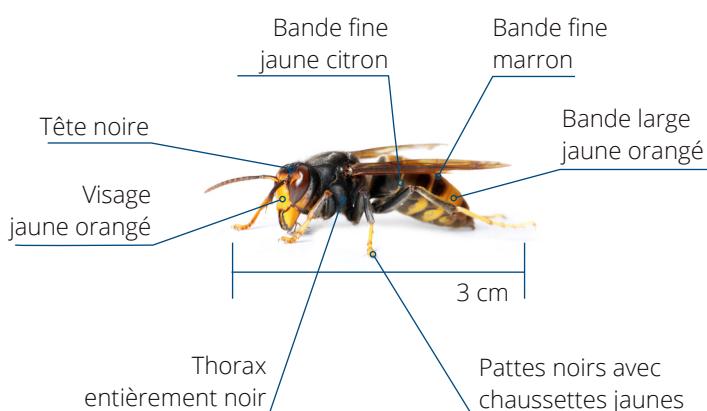
LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Vespa velutina

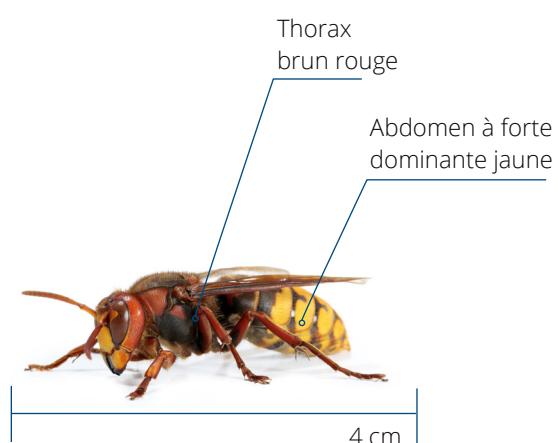
RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Il présente quelques différences avec son cousin européen. La principale se trouve au niveau des pattes. En effet, le frelon asiatique est à dominance noire avec des pattes jaunes, alors que le frelon européen est brun/rouge et seul son abdomen est jaune. Aussi, contrairement aux idées reçues, le frelon asiatique à pattes jaunes est plus petit que le frelon commun.

FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES



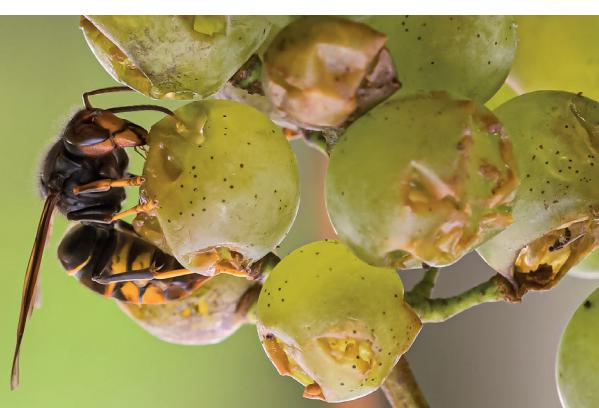
FRELON EUROPÉEN



Le frelon asiatique à pattes jaunes est arrivé accidentellement dans le Lot-et-Garonne, en 2004, caché dans une cargaison de poteries en provenance d'Asie. Depuis, il a colonisé la France entière.

Ses nids populeux peuvent se situer partout et leur comportement agressif lors du dérangement des nids en font un risque pour la santé publique. Côté apiculture,

il est prédateur des colonies d'abeilles, menaçant leur survie et la production de miel. Plus largement, le frelon asiatique à pattes jaunes est un gros consommateur d'insectes pollinisateurs autochtones, impactant donc la biodiversité.



QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?



En véritable sentinelle de la biodiversité, contactez l'antenne POLLENIZ de votre département !



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU NID DU FRELON ASIATIQUE



Mars à juillet
Pré-nid



Juillet à octobre
Nid secondaire



Octobre à décembre
Nid fin de saison

UNE DISTINCTION EUROPÉENNE POUR LE VESP'ACTION

En novembre 2023, l'European Landowners' Organization (ELO) a organisé une journée européenne sur la biodiversité à Bruxelles, avec la collaboration du Parlement et de la Commission européenne. À cette occasion, POLLENIZ a reçu le prix d'honneur du jury lors de l'European Bee Award 2023, une cérémonie tenue au Parlement Européen.



Le prix a récompensé le modèle Vesp'Action de POLLENIZ, une méthode de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes développée en partenariat avec les collectivités locales des Pays de la Loire et des prestataires privés dans le domaine du Pest Control. Ce modèle est reproductible en France et en Europe. Il contribue ainsi à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes.

UN PROJET D'ACTION COLLECTIVE

Un accord national, signé au sein de l'Association Française Santinaire et Environnementale (AFSE structure émanant de FREDON France et du Groupement de Défense Sanitaire France), stipule que ce sont les Organismes à Vocation Sanitaire (OVS) Végétaux (donc POLLENIZ pour les Pays de la Loire) qui sont désormais chargés d'organiser la lutte par la destruction des nids. Il est important de préciser que le Vesp'Action, primé à Bruxelles en novembre 2023, est conforme à ce plan national. Il n'y a donc pas de changement de stratégie en ce qui concerne la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, sauf à la déployer sur tout le territoire ligérien. Pour leur part, les GDS et leurs sections apicoles ont la charge de la protection des intérêts des apiculteurs et du déploiement du piégeage de printemps.



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES VÉGÉTALES

Introduites en France par les activités humaines et provenant de toutes les régions du monde, les EEE végétales se sont progressivement installées, reproduites et propagées au point d'affecter la biodiversité locale. Citoyens, jardiniers, touristes, amoureux de la nature, tous les acteurs peuvent agir pour limiter la progression de ces espèces. À ce jour, 41 espèces végétales exotiques sont interdites d'introduction et d'utilisation sur le territoire et dans l'ensemble de l'Union Européenne. L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) recense 1044 espèces exotiques de flore (toutes ne sont pas envahissantes bien sûr), dont 38% ont été importées pour des raisons ornementales et 29% sont des plantes utilisées en aquariophilie.

LA BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum

UNE PLANTE PHOTOTOXIQUE

La Berce du Caucase est une grande ombellifère originaire du massif montagneux éponyme. Elle a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au XIXe siècle. Elle fut d'abord cultivée comme plante ornementale dans les jardins botaniques d'où elle s'échappa. Après une période de latence de près d'un siècle, elle révéla son caractère invasif à partir du milieu du XXe siècle. La Berce du Caucase est une plante herbacée qui fleurit à partir du mois de mai et produit des graines dont la germination peut intervenir la même année à partir du mois de juillet.

Fleurs blanches disposées en **ombelles**, constituées de plus de **50 rayons** et qui atteignent **50 cm de diamètre**

Peut atteindre **3,5 m de hauteur**. Tige épaisse et creuse pouvant dépasser 10 cm de Ø

Feuilles découpées, bordées de dents aiguës, longues de **50 cm à 1 m**, pétiole cylindrique **tacheté de rouge**





LES IMPACTS DE LA BERCE DU CAUCASE

SUR L'ÉCONOMIE

Les grandes populations qu'elle peut former, notamment le long des cours d'eau, représentent une entrave à l'accès et à la circulation des pêcheurs et des promeneurs. Même si elle semble non toxique quand elle est consommée au stade juvénile, entre autres par les vaches et les chevaux, des cas de brûlure sur ces animaux ont été rapportés avec des plantes adultes. Sur le plan économique, leur élimination au niveau des bords de route, pour garantir la visibilité aux usagers, engendre des coûts non négligeables aux équipes d'entretien des collectivités locales. Quelques cas de brûlures d'ouvriers agricoles lors du désherbage des parcelles de betteraves ont été relevés.

SUR LA SANTÉ

La sève de la plante contient des furanocoumarines, molécules qui sont activées par la lumière solaire (substance photo-sensibilisante) et occasionnent des lésions de la peau. Celle-ci devient rouge, gonflée et de grandes cloques apparaissent au bout d'un ou deux jours. Ces lésions ont l'aspect de brûlures qui peuvent être graves.



Brûlures causées par la Berce du Caucase



Monopolisation de la Berce du Caucase

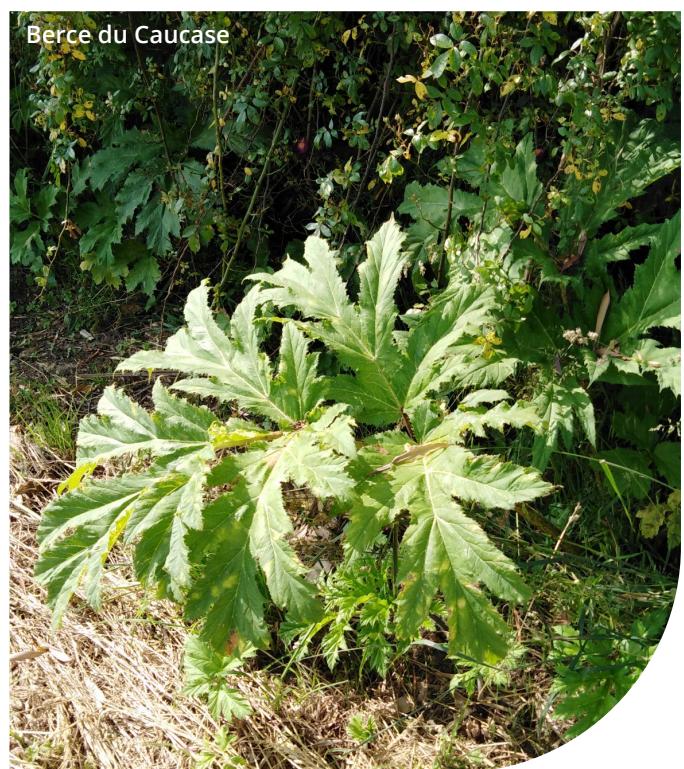
SUR L'ENVIRONNEMENT

La Berce du Caucase est une espèce très compétitive qui, par sa croissance rapide et sa grande taille, monopolise rapidement l'espace, les ressources nutritives et la lumière nécessaires à l'établissement et à la survie de la végétation herbacée et des jeunes ligneux. Ce phénomène de monopolisation des ressources induit ainsi la disparition locale des espèces indigènes. Il amplifie également l'érosion au niveau des berges des cours d'eau, lorsque celles-ci sont dépourvues de ripisylves (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre).

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ? ↗



En véritable sentinelle de la biodiversité, **contactez l'antenne POLLENIZ de votre département !**

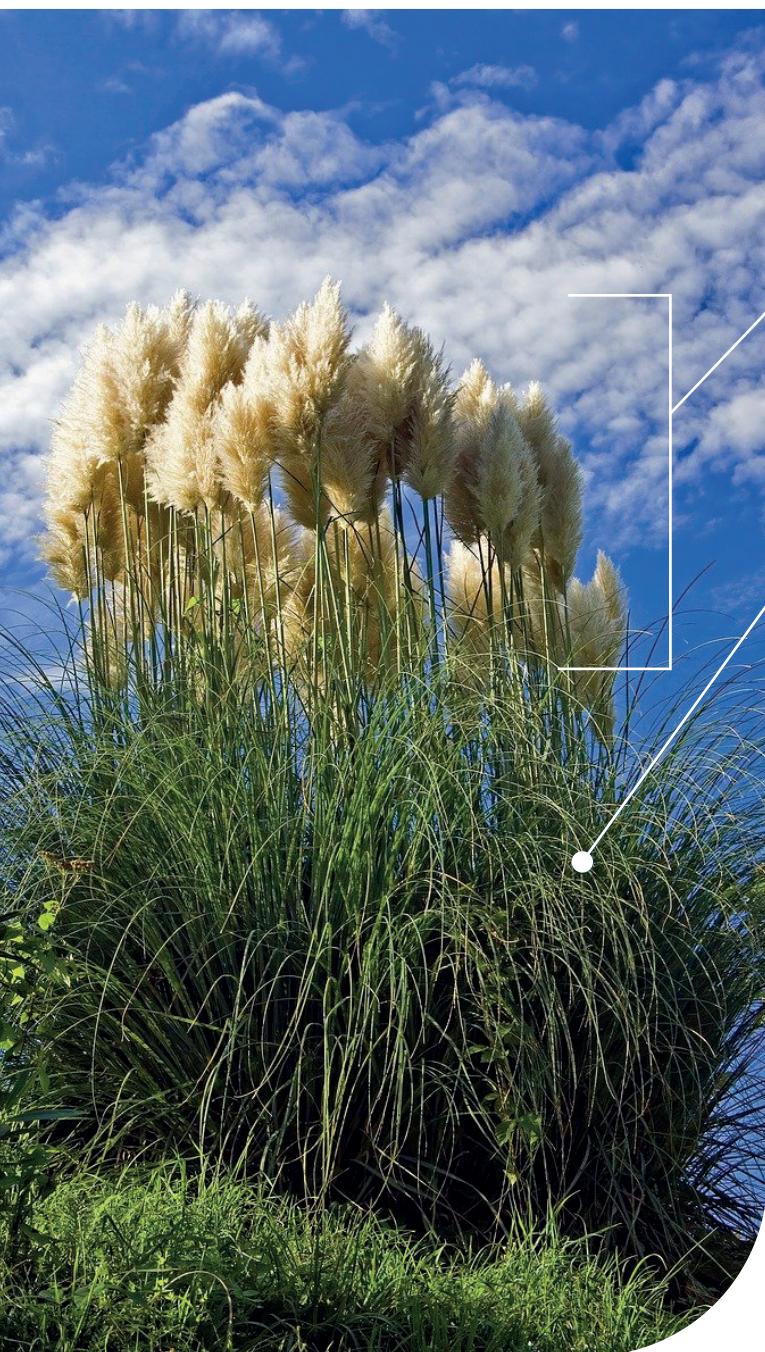


L'HERBE DE LA PAMPA

Cortaderia selloana

Originaire de la partie médiane du continent Sud-Américain où elle croît au milieu des immenses prairies humides et le long des cours d'eau, l'herbe de la pampa est une grande graminée (famille des Poacées) qui a été importée en Europe par un horticulteur écossais dans les années 1830. En France, dès le début du XXe siècle, la plante s'est échappée des jardins pour coloniser dans un premier temps les zones humides du littoral de la Méditerranée, pour ensuite se propager le long de la côte Atlantique et plus récemment gagner le littoral breton. Cette plante, très compétitive, menace aujourd'hui les écosystèmes littoraux et leurs végétations souvent fragiles.

RECONNAÎTRE L'HERBE DE LA PAMPA



Inflorescences en panicules duveteuses et plumeuses, pouvant atteindre **2 mètres** de diamètre et s'élever jusqu'à **1 mètre** de haut.

Les **feuilles** sont particulièrement **coupantes** et peuvent occasionner de **sérieuses blessures**.

Une fois installée, il est compliqué d'éliminer l'herbe de pampa. En effet, la fauche ou la coupe des tiges (à la base ou sous les plumeaux) permet d'éviter la dispersion des graines, sans empêcher la production de feuilles et de tiges l'année suivante. Il est donc **recommandé d'arracher les jeunes pousses**.

Enfin, elle **produit un nombre important de graines**, facilement dispersées par le vent.

Elle préfère les zones ensoleillées, mais **s'adapte facilement aux différents endroits qu'elle colonise** (dunes, pelouses humides, marais, fossés...).

LES IMPACTS DE L'HERBE DE LA PAMPA



SUR L'ÉCONOMIE

L'herbe de la pampa augmente le risque d'incendie avec ses tiges et feuilles sèches hautement inflammables.

SUR LA SANTÉ

Les fleurs de l'herbe de la pampa peuvent provoquer des allergies en été. Les feuilles sont particulièrement coupantes et peuvent occasionner de sérieuses blessures notamment lors de la manipulation de la plante en vue de la contrôler.

SUR L'ENVIRONNEMENT

L'herbe de la pampa est une plante hautement compétitive qui colonise rapidement les milieux ouverts des marais arrière-littoraux et les pelouses dunaires. Elle représente une menace pour ces milieux souvent fragiles abritant un nombre important d'espèces menacées. Sa croissance rapide et l'accumulation d'une biomasse aérienne et souterraine importante lui permettent de capter la

lumière, l'humidité et les nutriments au détriment des autres plantes, plus petites et moins compétitives. Son installation peut aboutir à la formation de peuplements denses, souvent impénétrables qui contribuent à la disparition des espèces indigènes. Elle a ainsi un impact sur la structure et la composition des communautés végétales, dont elle diminue la biodiversité.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?



En véritable sentinelle de la biodiversité, **contactez l'antenne POLLENIZ de votre département !**



Colonisation de milieux



LE SÉNEÇON EN ARBRE

Baccharis halimifolia

Le séneçon en arbre est originaire du continent nord-américain où il est présent des côtes atlantiques du nord-est des États-Unis au golfe du Mexique et s'épanouit le long des plaines côtières au sein des marais salés et arrière-dunaires. L'espèce a semble-t-il été importée comme plante ornementale en Europe dans la deuxième partie du XVII^e siècle. Particulièrement adaptée aux conditions littorales, elle a par la suite été largement utilisée dans le cadre d'aménagements littoraux, notamment afin de constituer des haies bordant les voies de communication et pour la végétalisation de giratoires. En France, on le retrouve aujourd'hui essentiellement le long de la côte méditerranéenne et sur la côte Atlantique.

RECONNAÎTRE LE SÉNEÇON EN ARBRE

C'est une plante dioïque, c'est-à-dire qu'il existe des individus mâles et d'autres femelles.

Les **inflorescences terminales** sont constituées de nombreuses **fleurs blanches** à l'aspect **plumeux** chez les **individus femelles**.



Inflorescences en panicules duveteuses et plumeuses, pouvant atteindre **2 mètres** de diamètre et s'élever jusqu'à **1 mètre** de haut.

La partie supérieure des **feuilles** est **garnie de trois à huit dents**

L'arbuste peut mesurer entre 1 et 4 mètres. Ses feuilles sont simples, alternes et courtement pétiolées, de forme oblongue et d'une longueur de 3 à 7 cm. Les plantes femelles produisent des fruits sous forme d'akènes striés de nervures pâles, alors que les plantes mâles sont reconnaissables à leurs petites fleurs jaunâtres.



Le séneçon en arbre fleurit à la fin de l'été. La pollinisation est assurée par le vent et permet la production de fruits dès l'automne. Les graines germent en une à deux semaines lorsque l'humidité du sol est suffisante et les jeunes plants ont une croissance rapide : 30 à 40 cm par an. Les graines peuvent atteindre jusqu'à cinq ans avant de germer. L'arbuste colonise les zones perturbées et anthroposées : accotements routiers, bords de chemins littoraux, haies et dunes rudéralisées sont ses terrains de prédilection.

LES IMPACTS DU SÉNÉÇON EN ARBRE

SUR L'ÉCONOMIE

Le système racinaire du séneçon en arbre peut endommager les infrastructures telles que les murs, les routes, etc.

SUR LA SANTÉ

Le pollen du séneçon en arbre est reconnu pour être allergène.



Séneçon en arbre en hiver



QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ? ↴



En véritable sentinelle de la biodiversité, **contactez** l'antenne POLLENIZ de votre département !

La dispersion de graines constitue le mode de propagation préférentiel du séneçon en arbre. La plante est en effet capable de produire plus d'un million de graines par individu. Comme beaucoup d'Astéracées, le séneçon en arbre produit des akènes munis de soies qui facilitent leur dispersion par le vent sur des distances relativement importantes. Lorsqu'il est coupé, l'arbre drageonne, rendant très difficile son élimination.

SUR L'ENVIRONNEMENT

Le séneçon en arbre est capable de former des fourrés denses qui empêchent la germination et la croissance des espèces indigènes, les excluant par l'ombre. Il peut ainsi former des communautés mono-spécifiques portant atteinte à la végétation indigène envahie. Le séneçon en arbre peut alors directement impacter les communautés subhalophiles dominées par des espèces indigènes dont certaines sont menacées à l'échelle régionale.



L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Ambrosia artemisiifolia

ORIGINE, INTRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT

L'ambroisie est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. Elle a été introduite accidentellement en Europe dès le XIX^e siècle, principalement par les échanges commerciaux et le transport de semences agricoles contaminées (notamment le fourrage et les graines de céréales). En France, elle s'est d'abord installée dans la vallée du Rhône avant de coloniser progressivement d'autres régions. Elle a d'ailleurs été repérée pour la première fois en Pays de la Loire en 2008.

Cette plante affectionne particulièrement les sols nus, remués ou perturbés : bords de routes, chantiers, zones agricoles, friches. Elle germe au printemps, croît rapidement en été et produit une grande quantité de pollen et de graines à l'automne. L'ambroisie pose problème car son pollen est extrêmement allergisant et ses graines assurent une forte persistance dans l'environnement (jusqu'à 40 ans de viabilité dans le sol).

RECONNAÎTRE L'AMBROISIE



Fleurs mâles de l'ambroisie

Feuilles très découpées : vertes des deux côtés. **Fleurs discrètes** : les **fleurs mâles** sont **en épis dressés, verts, peu visibles**, situés à l'extrémité des tiges ; les **fleurs femelles** sont **minuscules**, nichées à l'aisselle des feuilles.

Absence d'odeur forte : contrairement à l'armoise vraie, l'ambroisie à feuilles d'armoise ne dégage pas d'odeur aromatique **lorsqu'on froisse ses feuilles**.

Port de la plante :

elle peut atteindre **30 cm à 1,5 m de haut** selon les conditions, avec **une tige souvent poilue et rougeâtre**

La partie supérieure
des **feuilles** est **garnie de trois à huit dents**

IMPACTS DE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

SUR L'ÉCONOMIE

La présence d'ambroisie entraîne des pertes agricoles en raison de sa forte compétitivité : elle colonise rapidement les champs de tournesol, de maïs et d'autres cultures, réduisant les rendements. Elle engendre également des coûts élevés pour les collectivités et agriculteurs en matière de désherbage et de contrôle, sans compter les dépenses de santé publique liées à ses effets allergènes.

SUR LA SANTÉ

Le pollen d'ambroisie est l'un des plus puissants allergènes connus. Quelques grains par mètre cube d'air suffisent à déclencher des réactions allergiques : rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme. La période critique s'étend de mi-août à fin septembre. En France, plusieurs centaines de milliers de personnes sont touchées chaque année, et la prévalence des allergies à l'ambroisie continue d'augmenter.



SUR L'ENVIRONNEMENT

L'ambroisie est une espèce envahissante qui concurrence la flore locale. Sa capacité à coloniser rapidement les sols perturbés contribue à l'appauvrissement de la biodiversité. De plus, la persistance de ses graines rend sa gestion particulièrement difficile, favorisant une expansion continue si aucune action coordonnée n'est mise en place.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?



En véritable sentinelle de la biodiversité, **contactez l'antenne POLLENIZ de votre département !**



LE DATURA STRAMOINE

Datura stramonium

ORIGINE, INTRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT

Le datura stramoine est une plante annuelle originaire des régions tropicales et subtropicales d'Amérique centrale. Il s'est diffusé en Europe dès le XVI^e siècle, probablement via les échanges commerciaux et maritimes, notamment par l'importation de semences et de plantes médicinales. En France, il est aujourd'hui largement répandu, particulièrement dans les zones agricoles et les sols perturbés.

C'est une plante pionnière, qui pousse sur les terrains nus, les friches, les cultures sarclées (maïs, tournesol, soja), les jardins ou encore le bord des routes. Elle se développe vite durant l'été et produit de nombreuses graines enfermées dans des capsules épineuses. Le datura pose problème non seulement par son caractère envahissant, mais surtout parce que toutes ses parties sont hautement toxiques pour l'homme et les animaux.

RECONNAÎTRE LE DATURA STRAMOINE



Fruit du datura mature

Fruit caractéristique : une **capsule ovoïde couverte d'épines rigides**, qui s'ouvre en quatre valves à maturité pour libérer plusieurs centaines de graines noires

Feuilles grandes et dentées : vert foncé, alternes, au contour irrégulièrement découpé, avec une odeur forte et désagréable lorsqu'on les froisse

Tige robuste : souvent ramifiée, de **couleur vert clair à pourpre**, pouvant atteindre **50 cm à 1,5 m de hauteur**

Fleurs en trompette : grandes, **blanches** ou **parfois violacées**, en **forme d'entonnoir**, solitaires et très voyantes, s'ouvrant en fin de journée ou la nuit

IMPACTS DU DATURA STRAMOINE

SUR L'ÉCONOMIE

Le datura colonise facilement les cultures de printemps (maïs, tournesol, soja), où il concurrence les plants et entraîne des pertes de rendement. Ses graines, qui se mélangent aux récoltes, posent des problèmes de tri et de contamination. Leur toxicité impose des coûts supplémentaires en matière de triage, de contrôle sanitaire et de surveillance des productions destinées à l'alimentation humaine et animale.

SUR LA SANTÉ

Toutes les parties du datura contiennent des alcaloïdes tropaniques (atropine, scopolamine, hyoscyamine) extrêmement toxiques. Leur ingestion, même en petite quantité, provoque des troubles graves : sécheresse buccale, hallucinations, agitation, troubles cardiaques, pouvant aller jusqu'au coma ou à la mort. Les intoxications accidentelles surviennent parfois via des graines dans les lots de céréales, ou lors d'ingestions volontaires pour des usages détournés à visée hallucinogène. C'est donc une plante à surveiller de près pour la santé publique.



Plant de datura stramoine

SUR L'ENVIRONNEMENT

Le datura est une plante invasive capable de s'imposer dans différents milieux perturbés, réduisant la diversité végétale locale. Sa forte production de graines, très résistantes et viables pendant plusieurs années, favorise sa persistance et son expansion. Sa toxicité en fait aussi une menace pour les animaux sauvages et domestiques qui peuvent consommer ses feuilles ou ses graines par inadvertance.



Fruit du datura non mature

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?



En véritable sentinelle de la biodiversité, [contactez l'antenne POLLENIZ de votre département !](#)



LA JUSSIE

Ludwigia grandiflora et Ludwigia peploides

ORIGINE, INTRODUCTION

La jussie est une plante aquatique vivace originaire d'Amérique du Sud. Elle a été introduite volontairement en Europe à partir du XIX^e siècle comme plante ornementale pour les bassins et aquariums. En France, elle s'est échappée des jardins et s'est rapidement naturalisée dans les milieux aquatiques, colonisant rivières, étangs, lacs et canaux.

Elle pousse préférentiellement dans les eaux stagnantes ou à faible courant, sur des substrats riches en nutriments. Sa croissance est très rapide : les tiges rampantes s'enracinent facilement et forment des tapis denses à la surface de l'eau. Cette prolifération étouffe les milieux aquatiques, freine l'écoulement des eaux et gêne les usages humains.

RECONNAÎTRE LA JUSSIE



Fleurs jaunes très visibles, à **5 pétales**,
s'épanouissant en été (de juin à septembre)

Feuilles ovales à allongées,
alternes, d'un **vert vif**, souvent groupées
en rosettes flottantes ou dressées hors de l'eau.

Feuilles grandes et dentées : vert foncé, alternes,
au contour irrégulièrement découpé, avec une odeur
forte et désagréable lorsqu'on les froisse

Tiges rampantes et épaisses, pouvant atteindre
plusieurs mètres, **flottantes** ou **enracinées dans la vase**

IMPACTS DE LA JUSSIE

SUR L'ÉCONOMIE

La jussie entraîne des coûts importants de gestion pour les collectivités et les gestionnaires d'espaces aquatiques (curage, arrachage, fauillage). Elle gêne la navigation, la pêche, les activités de loisirs et peut obstruer les prises d'eau pour l'irrigation ou l'alimentation en eau potable. Son contrôle est difficile et coûteux, nécessitant une surveillance constante.

SUR LA SANTÉ

La prolifération de la jussie favorise la stagnation de l'eau, créant des zones propices au développement des moustiques, dont certains peuvent être vecteurs de maladies. Par ailleurs, les tapis de jussie peuvent représenter un risque de noyade en piégeant les baigneurs ou les animaux qui s'y aventurent.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?



En véritable sentinelle de la biodiversité, **contactez l'antenne POLLENIZ de votre département !**



Tapis dense à la surface de l'eau, formant un véritable "plancher végétal".

SUR L'ENVIRONNEMENT

La jussie modifie profondément les écosystèmes aquatiques. Ses peuplements denses réduisent la lumière disponible, entraînant la disparition des plantes aquatiques indigènes. Elle diminue la teneur en oxygène dissous, affectant les poissons et invertébrés. Sa prolifération entraîne donc un appauvrissement de la biodiversité et un déséquilibre durable des milieux colonisés.





VOS CONTACTS EN PAYS DE LA LOIRE

ANTENNE 53

17 bd des Manouvriers - Zone artisanale
53810 **CHANGÉ**
Tél. **02 43 56 12 40**
polleniz53@polleniz.fr

ANTENNE 44

4 rue Sophie Germain
44119 **GRANDCHAMP-DES-FONTAINES**
Tél. **02 40 36 83 03**
polleniz44@polleniz.fr

SIÈGE SOCIAL

Veillage du bois de la Noue
44360 **SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC**
Tél. **02 55 11 44 34**
polleniz@polleniz.fr

ANTENNE 85

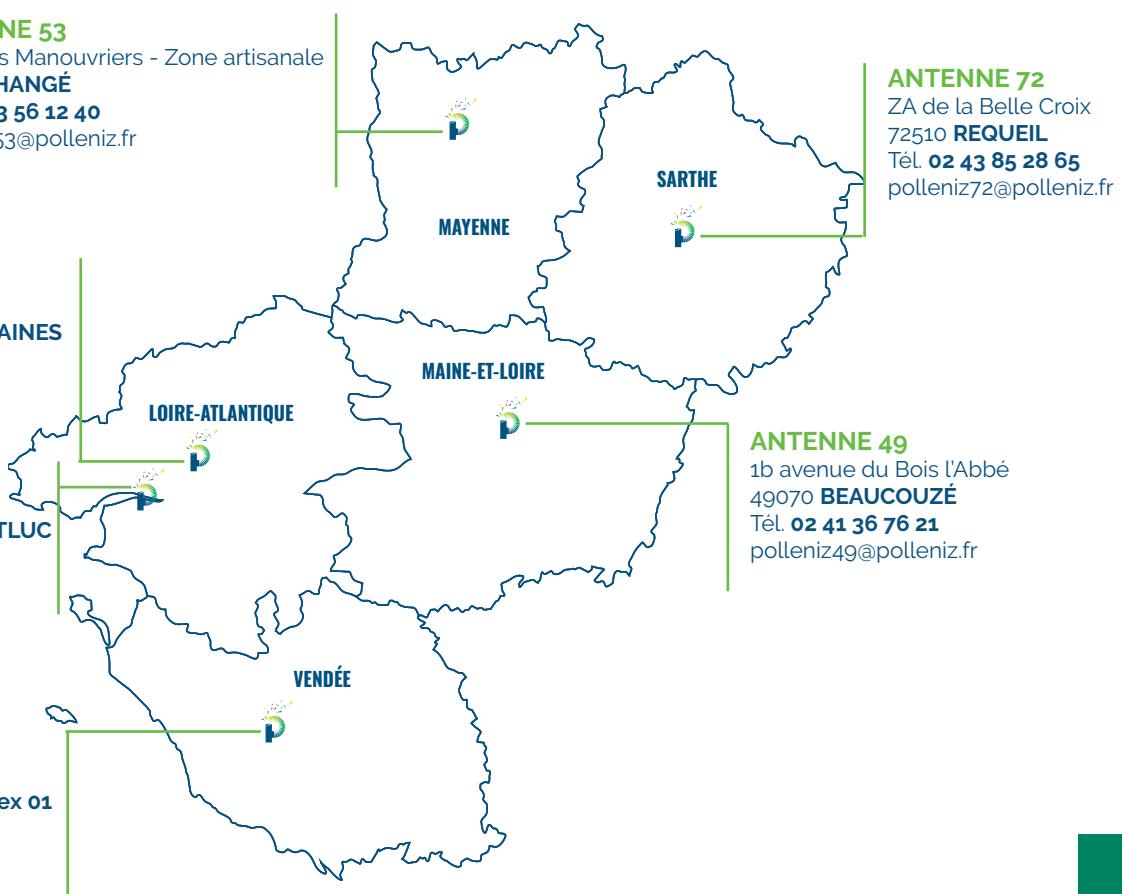
Allée des Druides - BP 141
85004 **LA ROCHE-SUR-YON Cedex 01**
Tél. **02 51 47 70 61**
polleniz85@polleniz.fr

ANTENNE 72

ZA de la Belle Croix
72510 **REQUEIL**
Tél. **02 43 85 28 65**
polleniz72@polleniz.fr

ANTENNE 49

1b avenue du Bois l'Abbé
49070 **BEAUCOUZÉ**
Tél. **02 41 36 76 21**
polleniz49@polleniz.fr



www.polleniz.fr

UNE STRUCTURE DE
NEOVIZ GROUP
ENVIRONNEMENT SANITÉ AGRICULTURE